

INCENDIE SAMEDI PASSÉ À COTTENS

Ferme en partie détruite

COTTENS Samedi dernier vers 16h40, les pompiers du SIS Morget ont été alarmés pour un feu de ferme à Cottens. L'annexe d'un hangar agricole abritant trois cents rouleaux de paille était en feu. Dans le hangar, des boxes abritant huit chevaux avaient pu être évacués par l'épouse du propriétaire des lieux, dès la découverte du sinistre.

Arrivé sur place, le lieutenant Gaël Zbinden, chef d'intervention a constaté que les rouleaux de paille et de fourrage entreposés sous l'annexe au rural étaient totalement embrasés. Très rapidement sur place, divers renforts ont mis en œuvre un important dispositif pour obtenir l'extinction de la partie en flamme et protéger le hangar principal. Mission accomplie vers 17h30.

Pour obtenir ce résultat, il a fallu l'engagement d'une quarantaine de sapeurs-pompiers provenant du Service incendie et secours Morget (SIS), du détachement premier secours Venoge (DPS) et pompiers du Service de protection et sauvetage de la ville de Lausanne, (SPSL) qui ont mis en œuvre deux tonne-pompes, une échelle mobile, un bras élévateur, ainsi que du matériel du SIS Venoge.

Une fois le feu sous contrôle, la paille et le fourrage ont été déta-



sés et transportés sur un pré voisin pour être neutralisés afin d'éviter une reprise de la combustion. L'inspecteur ECA, une personne de la protection de l'environnement, le soutien sanitaire opérationnel (SSO) et des patrouilles de gendarmerie ont aussi été présentes.

Dans le communiqué de presse, il a été relevé l'excellente collaboration entre les différents corps de sapeurs-pompiers et en particulier ces compliments aux pompiers régionaux: «... dont un remarquable travail du DAP Sempremont, un secteur du SIS Morget qui regroupe des pompiers des villages d'Apples, Bussy-Chardonney, Cottens, Clarmont, Pampigny, Revelle, Sévery et Vaux-sur-Morges».

Un communiqué qui a aussi relevé l'harmonieuse collaboration avec les autorités locales.

En ce qui concerne l'hébergement des chevaux, les propriétaires du bâtiment ont pu trouver une écurie disponible dans un village voisin. «Nous avons très vite reçu de très nombreux messages de soutien. Une solidarité qui fait chaud au cœur. Nous sommes très reconnaissants envers toutes ces personnes et leur exprimons notre gratitude» a tenu à faire savoir le propriétaire des chevaux.

En dernière minute on peut confirmer que l'enquête de la police et l'annonce spontanée de parents ont confirmé que des enfants sont à l'origine de cet incendie. ■

ARNOLD GRANDJEAN



LA SARRAZ

Le Château soutenu aussi par ses amis

LA SARRAZ Un pas de plus vient d'être franchi dans le lumineux chemin de soutien financier du Château de La Sarraz! En effet, l'Association des Amis du Château de La Sarraz a été fondée jeudi 1er décembre. Cette nouvelle entité aura pour but de soutenir moralement et financièrement la Fondation en organisant notamment des manifestations de collectes de fonds, telles que repas de soutien par exemple.

Comité de cinq membres

Plus de 50 personnes ont participé à la séance constitutive. Suite à l'acceptation des statuts, la nouvelle association entreprendra tout d'abord les démarches pour reconquérir les 280 membres de la SACS (Société des Amis du Château de La Sarraz), société à qui Henri de Mandrot avait offert le château en 1920, mais qui avait dû être liquidée suite à la création de la Fondation le 30 juin 2016.

Du travail de prospection sera ensuite fait pour trouver de nouveaux sociétaires, organiser des événements et collaborer ainsi à assurer l'autonomie financière.

Un comité de cinq membres a été proposé et s'organisera, alors que le président a été statutairement élu par l'assemblée en la personne de Bernard Develey. Les cotisations ont été fixées pour 2017: 75 francs pour un membre individuel, 100 francs pour un couple, 200 francs pour un collectif, 600 francs pour un membre à vie et 1'000 francs pour un couple à vie.

Heureux de cette nouvelle décision favorable, le président de la Fondation José Redard a remercié la Commune de La Sarraz, le Canton et la Loterie romande, ainsi que les personnes et institutions qui s'investissent pour assurer un avenir radieux au château. Fermé aux visiteurs depuis fin 2013, il rouvrira progressivement ses portes aux visiteurs au printemps 2017. ■ PIERRE-ALAIN PINGOUD



CONCERT DE L'AVENT À LA CHAPELLE DE SAINT-LOUP À POMPAPLES

Avec le Madrigal du Jorat

POMPAPLES Comme chaque année à pareille époque, le Madrigal se réjouit de retrouver son fidèle public. Il donnera un concert de l'Avent le dimanche 18 décembre à 16h, en la Chapelle de St-Loup à Pompaples.

Au programme, diverses pièces célébrant la Nativité ainsi que des extraits de la Messe KV 115 de Mo-

zart. Le chœur sera accompagné à l'orgue par Rolf Hausammann. Chacun est convié à partager ce moment où nous entrerons ensemble dans la magie de Noël ainsi qu'à la collation qui suivra.

Chaque année, la ville de Prague accueille dans le temps de l'Avent un festival choral permettant à des

chœurs du monde entier de chanter ensemble. L'édition 2016 aura lieu du 1er au 4 décembre. Le Madrigal du Jorat et son chef André Denys ont décidé d'y participer et d'adopter pour l'occasion la formule «chœur ouvert», permettant ainsi à 16 chanteuses et chanteurs de rejoindre cette exceptionnelle rencontre. ■